

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 3

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt six mars à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 mars 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle (*partie après la question n°16, pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL*), LAE ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, M. NICOLAS Yves et BOUVET Patrice.

EXCUSES : M. MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre, M. MILLION-ROUSSEAU Daniel ayant donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2019/52

OBJET : MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS SUR LE TERRITOIRE VALLEE DE L'UBAYE SERRE-PONÇON – DEMANDE DE SUBVENTION DE FNADT 2019 ET MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL DE L'INVESTISSEMENT.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération 2017/230 du 28 septembre 2017 relative à l'optimisation de la gestion intégrée des risques naturels, portant notamment candidature de la communauté de communes au programme opérationnel interrégional du massif alpin (POIA) et sollicitant les subventions les plus élevées possibles auprès de l'Europe et de la Région ;

VU sa délibération 2018/124 du 15 mai 2018 portant modification du plan de financement relatif à la mise en place d'une gestion intégrée des risques naturels et sollicitant un financement auprès du FNADT CIMA ;

CONSIDERANT l'arrêté préfectoral n°2018-DPP-CSEM-0279 portant attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du FNADT 2018 d'un montant de **3 487 €** ;

CONSIDERANT l'annualité dudit financement par le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour les dépenses de fonctionnement ;

CONSIDERANT la date de recrutement du technicien chargé de la GIRN qui n'est intervenue qu'à compter du 4 février 2019 ;

CONSIDERANT la demande de prorogation de financement FNADT pour l'utilisation des financements octroyés en 2018 jusqu'au 30 juin 2019, effectuée par les services de la CCVUSP le 18 mars 2019 ;

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir une subvention de fonctionnement au titre du FNADT CIMA à hauteur de 15% sur ce projet pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019 ;

CONSIDERANT la demande de l'Etat de présenter le plan de financement en intégrant uniquement le fonctionnement 2019 (frais de personnel au réel) sans les frais de maintenance (non financés) et la totalité de l'investissement (sur les 3 ans) ;

VU l'avis favorable des membres de la commission GEMAPI réunis le 6 mars 2019 ;

Sur proposition de M. Jean-Michel PAYOT Vice-Président aux Travaux,
Après délibéré,

- **APPROUVE** le plan de financement pour le fonctionnement du **2^{ème} semestre 2019** présenté comme suit :

Dépenses	Montant
Chargé de mission 6 mois	15 927 €
Frais de déplacement	500 €
TOTAL	16 427 €

Recettes 2019					
ANNEE N	Programme ou financeur	Montant	Taux de subvention	Date de dépôt de la demande auprès du financeur	Observations
FNADT Etat	CIMA	2 464 €	15%		
Fonds européens	FEDER-POIA	8 213,50 €	50%	Octobre 2017	Vote pour 3 ans
Région (s)		2 464 €	15%	Octobre 2017	Vote pour 18 mois
Total co-financeurs publics		13 141,50 €	80%		
Autofinancement CCVUSP		3 285,50 €	20%		
Coût total du projet		16 427 €	100%		

- **APPROUVE** le plan de financement global pour les dépenses d'investissement sur la durée totale du projet, présenté comme suit :

Dépenses	Montant HT
Ordinateur et Smartphone	1 000 €
Automate d'alerte	23 750 €
Etude dimensionnement	15 000 €
Mise en place de nouveaux capteurs	139 000 €
TOTAL	178 750 €

Recettes					
ANNEE N	Programme ou financeur	Montant H.T (en €)	Taux de subvention	Date de dépôt de la demande auprès du financeur	Observations
FNADT	CIMA	26 812,00 €	15,00%		
Fonds européens		88 875,00 €	49,70%	Octobre 2017	Vote pour 3 ans
Région		26 662,50 €	14,90%	Octobre 2017	Vote pour 18 mois
Total co financeurs publics		142 349,50 €	79,60%		
Autofinancement CCVUSP		36 400,50 €	20,40%		
Coût total du projet HT		178 750,00 €	100,00%		

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès de l'ETAT au titre du FNADT.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous documents relatifs à ces financements.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
 Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
 Mme Sophie VAGINAY